Commune mixte de Bure
Route de Porrentruy 4
2915 Bure

Tél. 032 466 52 57
Fax 032 466 66 57
secretariat@bure.ch
www.bure.ch

Bure, le 15 novembre 2018

**Assemblée communale ordinaire**
LUNDI 10 décembre 2018 au complexe scolaire à 20h00

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 26 juin 2018 ;

2. Discuter et approuver le budget 2019, fixer la quotité d'impôt et les taxes y relatives ;

3. Fixer le prix de vente du terrain à bâtir communal pour l'année 2019 et donner la compétence au Conseil communal pour la vente ;

4. Discuter et voter un crédit de Fr. 421'000.- pour la réfection de la rue Tchésa et le remplacement des conduites d'eau souterraines, donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt ;

5. Prendre connaissance du projet de révision du plan d'aménagement local (PAL), voter le crédit nécessaire de Fr. 70'000.–, donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt ;

6. Projet d'ouverture d'une UAPE : donner compétence au Conseil communal pour poursuivre les démarches auprès des Autorités cantonales ;

7. Divers.

Le procès-verbal mentionné ci-dessus au point 1 est déposé publiquement au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.bure.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le Conseil communal